

DESCRIPTION
DE
TROIS PEINTURES INÉDITES
DE VASES GRECS
DU MUSÉE DE PORTICI.

est hors question, objets publiés par Mellié en 1841
le point de départ de Mellié, comme j'ai pu
voir dans son ouvrage de 1841 et 1864 on pourrait donc supposer
que les deux séries de peintures ont été peints, mais ce qui
me paraît plus vraisemblable - que ces peintures aient
jamais existé et qu'elles ont été imaginées et fabriquées
par J. J. Delais qui a plus d'un fois travaillé Mellié auquel
il fournit pour les dessins faits par lui et copiés sur les
dessins de la collection de Cassini Zappi à Naples. Or ce
dessin n'existant pas
Voir Mellié, Monuments antiques, tome II, pl. XXXIX, Mellié
et Wilson, tome II, pl. XLIX, Orste suppliant sur la
la statue de Mellié.

Le premier des deux est antique et se trouve au Musée
de Vienne, à Autriche. Voir Gazette archéologique, 1880,
p. 64, note 1. U. Otto Brandorf l'a croquée à un
demi.

La peinture de second ordre la collection de Cassini
Zappi paraît supposée.
Il y a une troisième série d'objets publiés par Mellié elle
n'est aucunement antique. Elle est copiée sur les
dessins de la collection de Cassini Zappi à Naples.
J. J. Delais

Les trois peintures publiées par M. Bellin ^{obscur} me sont venues par
au Muséum de Naples, comme j'ai pu m'en assurer ^{moi-même} en 1841
et en 1867. On pourrait donc supposer que les vases ornés de
ces peintures ont été perdus, mais ce qui me paraît plus
raisonnable c'est que ces peintures n'ont jamais existé et
qu'elles ont été imaginées et fabriquées par G. G. Dubois qui a
plus d'un fois trompé Melli auquel il fait en passer les
dessins faits par lui et par ^{lui-même} ceux de son ^{collaborateur} de chambre Zucchi
à Naples. Or, la chambre n'a jamais existé.

Voici Melli Monumenti inediti + II pl. XXXIX et XL
à Hérault, L. II, pl. XLIX et LI suppléant de la table de la
tablette.

à la voir et à l'écrire
Gazette arch. 1850, p. 66 et 67.

~~Après la Dubois~~

D'ailleurs les trois peintures publiées par Bellin sont au
caractère antique et dans le style, et ça est une exagération qui
me s'obtient par un bon nombre de fois.

Les trois premières observations publiées par Millin
ne retrouvent pas ce même secret à Naples, comme
j'ai pu m'en assurer en 1841 et en 1867. On pourrait
donc supposer

DESCRIPTION
DE TROIS PEINTURES INÉDITES
DE VASES GRECS
DU MUSÉE DE PORTICI.

JE n'aurois jamais pensé à publier ces trois peintures, si, comme une infinité d'ouvrages de ce genre, elles n'étoient remarquables que par leur obscénité : mais la singularité de la composition, la beauté et l'expression du dessin, doivent, sans contredit, les faire considérer comme des ouvrages du bel art ; et parmi ceux du genre licencieux, je n'en connois pas de plus parfaits.

Ces peintures appartiennent à deux vases qui sont dans le musée du roi de Naples, à Capo di Monte : ils ont été trouvés dans des tombeaux (1). Avant de revenir sur cette singularité, il ne sera pas inutile de faire quelques réflexions sur les représentations de scènes lascives chez les anciens.

On rencontre sur les monumens une multitude de Priapées ; on en trouve même dans les lieux les moins susceptibles de les recevoir : ce qui prouve combien les Grecs étoient familiarisés avec ces images que, dans nos mœurs, nous nommons obscènes. On les exécutoit pour deux objets, ou comme ayant rapport à la religion, ou comme rappelant des idées qui flattoient les sens.

Les Priapées représentées comme des objets religieux sont en très-grand nombre, et ne doivent pas nous occuper ; le

(1) Voyez, sur les vases grecs et sur les peintures qui les décorent, les *Monumens antiques inédits*, publiés par le C. MILLIN, tom. I, p. 31, note 6.

culte de Priape a été traité avec beaucoup d'étendue dans l'ouvrage rare de M. Knight (2). Quelque système qu'on se fasse à cet égard, il faut toujours en revenir à cette idée principale, que les anciens n'y voyoient qu'un emblème de la force fécondante de la nature, et de la reproduction des êtres qui servent à la composition et à l'entretien de l'univers. C'est à cette idée que nous devons ces priapes de toutes les formes qu'on rencontre dans les cabinets, et ces offrandes de toute espèce qui rappellent le culte du dieu de Lampsaque.

La seconde classe de Priapées appartient aux représentations licencieuses que des hommes voluptueux ont fait exécuter afin de satisfaire leur penchant pour le libertinage. De ce nombre sont quelques bronzes, beaucoup de pierres gravées, quelques peintures grecques, et les médailles appelées *spintriennes*. Je dirai quelque chose de chacune de ces classes de monumens; mais auparavant je donnerai quelques notions sur l'histoire de ce qu'on appelle dans les arts le genre licencieux, en le considérant seulement chez les anciens.

L'habitude de voir le nu dans les jeux publics, l'extrême libertinage qui n'étoit pas réprimé par la crainte des maux physiques qui en sont aujourd'hui le châtement, le grand nombre de figures de Priape qui n'avoient qu'un but religieux, et auxquelles on n'attachoit point l'idée d'obscénité que nous y attachons aujourd'hui, avoient dû tellement accoutumer les yeux aux images licencieuses, qu'elles ne pouvoient produire qu'une foible impression sur les sens, jusqu'au temps où quelque artiste imagina de représenter des scènes lubriques qui n'eussent aucun rapport à la religion.

Un des plus anciens artistes qui se rendirent célèbres dans ce genre, fut Parrhasius, dont les combats de peinture avec Zeuxis

(2) *An account of the remains of the worship of Priapus, to which is added a discourse on the worship of Priapus and its connexion with the mystic theology of the ancients; by R. P. KNIGHT. London, 1786, in-4.º*

sont si connus, et qui étoit contemporain de Phidias. Pline dit expressément qu'il peignit, dans de petits tableaux, pour se recréer l'imagination, des scènes voluptueuses (3). Suétone nous apprend qu'une peinture de cet artiste qui représentoit Atalante caressant Méléagre, fut laissée par testament à Tibère, sous la condition cependant que si le sujet lui paroissoit trop libre, il seroit le maître de prendre à la place un million de sesterces. Non-seulement le voluptueux Tibère préféra le tableau, mais il le fit placer à Caprée dans sa chambre à coucher (4). Cette peinture devoit être bien précieuse pour valoir une somme aussi considérable, et mériter d'être léguée à Tibère : et ce prix étoit évalué plutôt d'après le talent de l'artiste que d'après la nature du sujet; car Tibère avoit encore dans sa chambre à coucher un tableau du même maître, représentant un archigalle, qui étoit estimé soixante mille sesterces (5).

Plutarque fait mention de Chærephanes, peintre grec, qui peignit des postures lascives d'hommes et de femmes (6).

Polémon, au rapport d'Athénée (7), avoit rédigé un catalogue des tableaux qui se voyoient à Sicyone; il y citoit *Aristide*, *Nicophane* et *Pausanias*, parmi les peintres qui avoient le plus réussi dans le genre licencieux. Cette application de leur talent leur avoit acquis le surnom de *pornographes*, c'est-à-dire, *peintres de courtisanes*.

Il nous reste encore des monumens antiques dans lesquels l'imagination des artistes s'est plu à varier les postures lascives, et qui sont peut-être des imitations de quelques tableaux de ces artistes, qui étoient pour le genre les Klingsteet, les Lesage,

(3) *Pinxit et minoribus tabellis libidines, eo genere petulantis joci se reficiens.* PLIN. XXXV, 10. Un manuscrit porte *petulantibus jocis*.

(4) *Quare Parrhasii quoque tabulam in qua Meleagro Atalanta ore morigeratur, legatam sibi sub conditione ut si argumento offenderetur, decies H. S. acciperet, non*

modo prætulit, sed et in cubiculo dedicavit. SUET. in Tiber. 44.

(5) PLIN. XXXV, 36, 5.

(6) *Χαιρεφάνης ἐγραψέ ἀποδείξας ὁμιλίαις γυναικῶν ὡς ἄνδρας.* Chærephanes pinxit mulierum impudicas cum viris consuetudines. PLUT. de aud. poet.

(7) ATHEN. *Deipn.* XIII, 2.

les Boucher de leur temps, mais qui les surpassoient probablement dans l'exécution.

Les modeleurs en terre cuite ont fait une grande quantité de lampes sur lesquelles on voit de ces postures; la Bibliothèque nationale en possède plusieurs. Ces lampes, d'une terre grossière et d'un assez mauvais travail, devoient être très-communes et au plus vil prix : ainsi leur usage devoit être très-répandu. L'habitude de voir les attributs de Priape figurer dans les actes religieux, faisoit que les représentations purement licencieuses frappoient moins les sens; elles pouvoient même être appliquées à l'usage de la religion, comme nous verrons que cela est arrivé à l'égard de nos vases.

Les pierres gravées offrent encore un assez grand nombre de figures obscènes prises sans doute des mêmes originaux. On a formé des recueils de ces pierres; mais l'avidité de ceux qui ont fait des spéculations sur ces publications ordurières, a beaucoup augmenté le nombre des gravures licencieuses. Les deux principales collections de ces pierres sont connues sous le nom de *Vies des douze Cæsars* et sous celui de *Vie privée des dames romaines*. La plupart des pierres qui y sont gravées sont modernes ou altérées dans la représentation; plusieurs même sont supposées. Celles qui ont été publiées par d'Hancarville méritent à-peu-près le même reproche (8) : on y voit aussi beaucoup de pierres modernes données pour antiques, et beaucoup de pierres supposées. Ces misérables ouvrages sont pourtant regardés comme contenant des monumens authentiques, et se vendent souvent fort cher.

On ne s'attendroit pas à trouver de ces sortes de représentations sur les médailles : cependant il en existe une suite connue sous le nom de *spintriennes*, parce qu'on a d'abord pensé qu'elles représentoient les débauches de Tibère dans l'île de Caprée, et les bizarres accouplemens auxquels il donnoit

(8) *Veneres uti observantur in gemmis antiquis*, Lugd. Bat.

le nom de *spintriæ* (9). Spanheim a victorieusement réfuté cette opinion (10), qui s'est pourtant accréditée; il pense que ces médailles sont des tessères, des espèces de marques qui servoient pour être admis dans les jeux floraux ou dans d'autres spectacles obscènes: cette opinion est ingénieuse, mais ne peut être démontrée. Plusieurs de ces médailles servent de vignettes à quelques exemplaires des Pierres gravées du duc d'Orléans. Le C.^{en} Saint-Aubin, qui les a gravées, en a fait depuis une collection particulière, qu'il a augmentée de toutes celles qu'il a trouvées dans le Cabinet national et chez quelques particuliers. Ce recueil a le défaut d'être fait avec trop de prétention, et de ne reproduire aucunement le caractère des médailles que l'artiste a figurées. Les tessères connues sous le nom de *spintriennes* ont d'un côté un numéro, et de l'autre des figures d'un travail grossier: le C.^{en} Saint-Aubin en a fait des espèces de miniatures finement terminées et d'un style français.

Les sculpteurs avoient aussi figuré de ces scènes licencieuses. Les groupes de ce genre les plus célèbres, sont le Satyre et la chèvre du musée de Portici, qu'on ne peut voir qu'avec une permission particulière, et un autre groupe à-peu-près semblable, actuellement à Dresde, qui a été trouvé à Nettuno, et a été vendu par le cardinal Alexandre Albani au dernier roi de Pologne. Le Priape du musée du cardinal Albani, avec l'inscription, *sauveur du monde* (11), et celui du musée de Florence, peuvent encore être mis au nombre des monumens (12) de la sculpture licencieuse.

J'ai cité les peintres anciens qui se sont livrés au genre licencieux: parmi les monumens de ce genre qui nous restent, on peut compter quelques peintures d'Herculanum, telles que le Jupiter et Antiope, répété plusieurs fois (13), et quelques peintures de vases grecs: mais ces sortes de peintures sont très-rares

(9) Suet. in *Tiber.* cap. 43.

(10) SPANHEIM, *de usu et præstantiâ numism.* II, p. 520.

(11) ΣΩΤΗΡ ΚΟΣΜΟΥ.

(12) Ces monumens sont gravés dans l'ouvrage de M. Knight, déjà cité.

(13) Tom. I, pl. XV et XVI, p. 85 et 91.

sur ces vases, et plusieurs de celles qu'on y remarque sont modernes, ou bien elles ont été dénaturées par des additions grossières.

Les plus belles peintures de ce genre que je connoisse, sont celles dont je donne ici l'esquisse. Elles appartiennent à deux vases grecs. La pureté et même la grandeur du dessin, la singularité de la représentation, m'ont engagé à les faire graver comme des ouvrages de l'art dignes d'admiration; mais on n'attendra pas de moi, j'espère, une explication circonstanciée du sujet, qui du reste est assez clair.

Sur la *planche première*, on voit un homme assis; il a devant lui un panier d'où sortent des priapes, comme des oiseaux mettent la tête hors du nid. Il en a choisi un qu'il offre à une femme placée devant lui: ce priape a des ouïes de poisson; le marchand, en le tenant de la main droite, élève la main gauche comme pour assurer qu'il ne surfait pas. Pendant ce temps-là, un priape qui a des ailes et des pattes d'oiseau, est sorti du panier et voltige au-dessus de la tête du marchand; lui-même en a un énorme qui rampe à terre. La femme qui est placée devant le marchand, se cache, non le visage, mais la bouche avec le pan de son manteau [*peplus*]. Le marchand est nu et a une simple *chlamys* qui lui couvre les reins. L'attitude du marchand, le caractère de sa tête, la manière savante dont la femme est dessinée et drapée, la composition pittoresque et animée de l'ensemble, rendent cette peinture vraiment admirable.

La différence des trois priapes, dont l'un a des ouïes de poisson, l'autre des ailes et des pattes d'oiseau, et dont le troisième rampe à terre, a fait penser à un habile artiste que le peintre avoit voulu représenter le pouvoir fécondant de la nature sur la terre, dans les airs et dans l'onde. Cette idée est ingénieuse; mais elle me paroît trop abstraite. Il n'est pas probable que l'artiste ait voulu, dans cette scène licencieuse, produire une

allégorie aussi recherchée ; c'est un caprice d'une imagination qui s'égaré : cette scène dont il a conçu l'idée, lui a paru plaisante, et il l'a exécutée ; on peut même dire qu'il a figuré ici directement ce que l'auteur de la charmante peinture d'Herculanum appelée *la Marchande d'Amours* (14) a représenté allégoriquement.

Les deux autres planches appartiennent à un vase qui est aussi dans le musée du roi de Naples. Sur l'une, *planche 2*, on voit un jeune homme nu, dessiné dans un grand style ; il regarde avec satisfaction ce qu'il croit devoir lui assurer le droit de tout entreprendre, et saisit la main droite d'une femme qui est devant lui. Cette femme, vêtue d'une longue tunique et d'un ample *peplus* qui lui sert de voile, témoigne une admiration muette, et ne peut revenir de son étonnement. Ces deux figures sont d'une grande beauté de dessin.

La dernière planche représente le revers de la scène précédente. Une femme a la main appuyée sur un de ces petits sièges sans dos que nous nommons *tabourets*. La forme de ce siège, la lance placée auprès et qui est censée appuyée contre le mur, et le *pileus* ou bonnet de poil (15) du jeune homme, sont remarquables : l'action n'est point équivoque, et pour un anatomiste il est certain qu'aucun fruit ne naîtra de cette union. Un cynique qui a rejeté sur son dos son manteau [*himation*], et qui s'appuie sur un fort bâton placé sous un de ses bras comme une béquille, sait se suffire à lui-même, tandis qu'il

(14) Tom. III, pl. VIII. On y voit une jeune femme assise, et le dos appuyé sur un esclave qui la soutient et regarde avec attention un petit Amour qui s'est échappé de sa cage et s'est posé sur les genoux de sa maîtresse : une pauvre femme en présente un second qu'elle tient par les ailes ; il en reste un troisième au fond de la cage. Les académiciens d'Herculanum voient ici Venus accompagnée de la Persuasion. La déesse a reçu sur ses genoux un petit Amour, tandis qu'un second cherche à s'échapper des mains de l'Indigence. Cette explication, entièrement

forcée, est inadmissible ; et l'idée de l'artiste qui fait présenter à une jeune femme de petits Amours comme on vend des colombes, est bien plus ingénieuse. Toute allégorie deviendrait ici fade et insignifiante. Aussi cette peinture charmante pour l'idée et la composition, quoiqu'elle soit bien éloignée de celle de notre vase pour le dessin et le caractère, n'est-elle connue que sous le nom qui lui convient, *la Marchande d'Amours*. Cette peinture a été gravée, copiée, imitée un grand nombre de fois.

(15) MILL. *Mon. ant. inéd.* t. I, p. 205.

jette de côté sur les deux autres personnages un regard dédaigneux et brutalement lubrique.

Ces deux vases ont été trouvés dans des tombeaux près de Nola; ce qui prouve encore ce que j'ai dit plus haut, que les représentations licencieuses pouvoient elles-mêmes être appliquées à la religion, parce qu'on n'y voyoit alors que le signe de la force fécondante et reproductrice représentée de quelque manière que ce fût. Dans les Bacchanales, dans les initiations, plusieurs cérémonies avoient rapport à cette idée : ainsi il n'est pas étonnant qu'on trouve des Priapées dans les tombeaux des anciens, comme on y rencontre des Bacchanales.







